



## CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL

Val-Cenis, le 18 mars 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Suite aux nouvelles directives nationales liées à la lutte contre la propagation du virus COVID 19, je vous prie de trouver ci-dessous **une nouvelle convocation** à une réunion du conseil municipal de la commune de Val-Cenis **qui annule et remplace la convocation du 16 mars 2020**. En application du décret n° 2020-260 du 16 mars 2020 réglementant les déplacements, cette séance se tiendra **sans public** :

**Le Dimanche 22 Mars 2020 à 18 heures**  
**À l'espace Val Cenis Vanoise, Rue du Mont Cenis**  
**LANSLEBOURG MONT-CENIS**  
**73480 VAL-CENIS**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Installation du conseil municipal
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Election du maire
4. Détermination du nombre d'adjoints
5. Election des adjoints
6. Election des maires délégués
7. Délégations du conseil municipal au maire
8. Désignation des délégués à la SEM du Mont-Cenis
9. Désignation des délégués à la SPL Parrachée Vanoise
10. Lecture de la charte de l'élu local

Dans l'attente de la fin des mesures de protection pour limiter la propagation du COVID 19, et afin de pouvoir respecter les règles de « distanciation sociales » fixées par le décret du 15 mars 2020, complétant celui du 14 mars 2020 (1m à 1.50 m de distance entre les participants), la réunion se tiendra à l'espace Val Cenis Vanoise. Pour respecter ces limites, seules des chaises seront installées (prévoir support d'écriture).

En comptant sur votre présence. Dans cette attente, je vous adresse mes meilleures salutations.

Le Maire,  
Jacques ARNOUX

